

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**11 septembre 2021**

Convocation du 7 septembre 2021

Membres présents :

Mme Isabelle ROBINEAU (Maire), Mme Véronique BOISSON (Adjointe), M. AURIOT Thierry M. SAEZ Gildas,

Membres absents.

M. BRUGON Bernard, M. JARZAB Johnny, Mme LE COUPANNEC Camille, M. NOEL Vincent, Mme SALIN Myriam.

Membres absents excusés :

M. DAMIANI Tony (Adjoint), pouvoir donné à Mme BOISSON Véronique,  
Mme RAVAT Evelyne, pouvoir donné à Mme ROBINEAU Isabelle.

Ouverture : 10h.

Secrétaire de séance : Madame BOISSON Véronique.

**DEPOUILLEMENT DE LA VOTATION POUR NOMMER LA SALLE DES FÊTES DU NOM D'ALAIN JACQUEMARD.**

57 votants

46 votes favorables

10 votes contre

1 sans opinion

**DELIBERATION POUR LE NOM DE LA SALLE DES FÊTES**

Mme Le Maire propose d'ajouter le nom de Maryse à celui d'Alain Jacquemard.  
Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, **DECIDE** d'appeler la salle des fêtes, SALLE MARYSE ET ALAIN JACQUEMARD.

**QUESTIONNAIRE SUR LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.**

Les élus sont invités à répondre à un questionnaire préparatoire à la venue d'un membre du bureau communautaire et d'une DGS qui aura lieu le 11 octobre.

**DELIBERATION FERMETURE DE LA PÊCHE A L'ETANG COMMUNAL**

Suite à la démission de la régisseuse de l'étang, Mme Catherine Chapuis, Mme Le Maire explique qu'il n'y a plus de tickets vendus le week-end. Elle propose de fermer la pêche le 24 septembre date de la fermeture de la pêche au brochet. Cette décision est d'autant plus indispensable que le niveau de l'étang est bas.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, **DECIDE** de fermer la pêche à l'étang communal le 24 septembre 2021.

**DELIBERATION CLASSEMENT PLUI**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, **DECIDE** de protéger des végétaux dans le cadre du PLUI qui ne pourront pas être arrachés : toutes les haies vives en zone agricole et zone naturelle.

### INFORMATIONS DIVERSES.

Mme Le Maire rend compte de la réunion sur le PLUI concernant les petites communes du 09/09/2021.

Mme Le Maire propose une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui sont nombreux. Elle aura lieu en octobre 2021.

Mme Le Maire projette d'installer un petit range-vélo à vélo dans la cour de la mairie principalement pour les jeunes qui prennent le car scolaire.

### TOUR DE TABLE

Monsieur SAEZ Gildas avertit que le site internet n'est pas à jour, des informations anciennes sont à supprimer. Réponse : La secrétaire est en vacances, elle le fera dès son retour.

Il propose de cacher les containers de collecte du tri sélectif devant le cimetière. Affaire à suivre.

Il s'inquiète de l'avancement du dossier « village fleuri ». Réponse : Le jury doit passer dans le courant du mois.

Monsieur Thierry Auriot : Le miroir derrière l'église est mal orienté. Réponse : L'agent communal en sera averti.

Fin de séance 12h15



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE L'ÉGLISE VALLE ROUGE' around the perimeter and '2020 (L.015)' at the bottom. The signature is written across the center of the stamp.